

OBJET DENOMINATION DU GYMNASE DE CHATEAU MORANGE
(GYMNASE PATRICK CAZAL)

Le quartier de Château Morange a vu grandir au milieu des siens Patrick CAZAL, aujourd'hui meilleur entraîneur de France de handball pour les saisons 2012-2013 et 2013-2014.

Pourvu d'aptitudes remarquables, il a découvert cette discipline dans son quartier alors qu'il était âgé de onze ans et a ainsi intégré le club de Château Morange avant de s'envoler pour une carrière très prometteuse en France et en Europe à peine une dizaine d'années plus tard.

Doté d'un palmarès impressionnant tant en qualité de joueur qu'en sa qualité d'entraîneur, Patrick CAZAL a évolué au plus haut niveau du handball français et l'est encore à ce jour avec son équipe de Dunkerque devenue championne de France cette saison.

Deux fois Champion du Monde en équipe nationale, trois fois Champion de France, il n'a cessé de progresser pour mener des jeunes handballeurs à leur meilleur niveau de jeu.

La Ville de Saint-Denis reconnaît en lui la performance, la réussite, mais aussi les qualités humaines et l'a désigné Citoyen d'Honneur le 24 juin 2014.

Un gymnase est en phase d'achèvement dans le programme de rénovation du quartier de Château Morange. Pour toute sa carrière et pour l'exemple qu'il représente pour la jeunesse dionysienne, la Ville entend lui rendre hommage en dénommant cet équipement sportif : « Gymnase Patrick CAZAL »

Je vous demande donc :

- 1° d'approuver l'hommage que la Ville de Saint-Denis entend rendre à Monsieur Patrick CAZAL.
- 2° d'autoriser la dénomination de l'équipement sportif réalisé à Château Morange :

« Gymnase Patrick CAZAL ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

OBJET DENOMINATION DU GYMNASE DE CHATEAU MORANGE
(GYMNASE PATRICK CAZAL)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 14/5-29 du Maire ;

Vu le rapport de Madame ANDAMAYE Marie-Annick, 16ème Adjointe, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Culture/ Jeunesse/ Sport ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve l'hommage que la Ville de Saint-Denis entend rendre à Monsieur Patrick CAZAL.

ARTICLE 2

Autorise la dénomination de l'équipement sportif réalisé à Château Morange :

« Gymnase Patrick CAZAL ».

USDK
Dunkerque Handball
Grand Littoral

EUSRL
Dunkerque Handball Grand Littoral
BP 4197
59378 Dunkerque cedex 1
Tél : 03 28 66 00 95
Fax : 03 28 59 30 87

Patrick CAZAL

à

Monsieur Gilbert ANETTE
Maire de Saint Denis

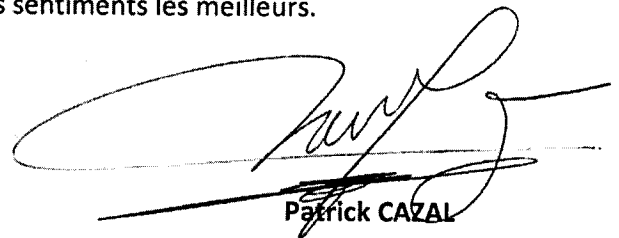
Dunkerque le 5 août 2014

Monsieur le Maire

Tout d'abord permettez moi d'exprimer ma plus profonde gratitude pour la distinction que vous avez bien voulu m'octroyer en me nommant Citoyen d'Honneur de votre ville. Je tiens à vous faire part également de l'émotion qui a été la mienne en apprenant que le futur gymnase actuellement en construction à Château Morange porterait mon nom.

Bien évidemment je vous signifie officiellement par la présente mon accord pour l'utilisation de mon nom pour cette réalisation.

Vous remerciant une fois de plus pour l'immense honneur qui m'est fait en cette occasion, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Patrick CAZAL

Vainqueur de la Coupe de France 2011!



Crédit Mutuel

NordNet

E. LECLERC



Le Dunkerque

Dunkerque



Capital : 246 000€ - SIRET : 752 271 965 000 10 - APE : 9319Z - RCS Dunkerque 752 271 965 - TVA : FR36752271965
Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140830-14529-2-DE
Date de réception préfecture : 02/09/2014

WWW.USDK.FR